



RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accueillir et scolariser des enfants de moins de trois ans

Mission Maternelle

1. Les enjeux de la scolarisation des enfants de moins de trois ans
2. Les modalités d'accueil des enfants de moins de trois ans
3. Les besoins fondamentaux du jeune enfant
4. Quelques repères sur le développement de l'enfant
5. Sécuriser l'accueil
6. Construire une relation de confiance avec les familles
7. Organiser un environnement adapté
8. Organiser le temps
9. Des gestes professionnels pour accueillir des enfants de moins de trois ans
10. Travailler en équipe: Le binôme PE / ATSEM
11. Travailler en équipe en classe passerelle : le trinôme PE / ATSEM / EJE

1. Les enjeux de la scolarisation des enfants de moins de trois ans

« La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé »

Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

Les enjeux:

- Réduire les inégalités sociales et viser l'égalité des chances
- Développer le langage
- Développer l'estime de soi dans un lieu bienveillant et sécurisant
- Construire progressivement les codes scolaires
- Apprendre à vivre ensemble

Vademecum des moins de trois ans, Académie de la Réunion

2. Les modalités d'accueil des enfants de moins de trois ans

La Très Petite Section

La classe de **Très Petite Section** (TPS) au sein d'une école maternelle accueille des enfants dès 2 ans révolus, dans un cadre spécifiquement pensé pour répondre à leurs besoins de développement et de bien-être.

Objectifs :

- Accompagner une entrée progressive dans la vie scolaire.
- Favoriser le développement du langage, de la motricité, de la socialisation et de l'autonomie.
- Renforcer l'égalité des chances dès le plus jeune âge.
- Faciliter la transition vers les autres sections de maternelle.

Conditions de réussite :

- Un projet d'accueil adapté aux moins de trois ans.
- Des espaces et des temps respectueux du rythme de l'enfant.
- Une pédagogie fondée sur le jeu, l'exploration et les interactions.
- Une coopération étroite avec les familles.

La classe multi-âges / multi-niveaux

La **classe multi-âges / multi-niveaux** regroupe des enfants d'âges et de niveaux différents au sein d'un même groupe. Au-delà d'une réponse organisationnelle, elle peut constituer un véritable levier pédagogique favorisant les interactions entre pairs et le respect du rythme de chacun.

Atouts :

- Développer l'autonomie et la prise d'initiative.
- Favoriser l'entraide, le tutorat et la coopération entre enfants.
- Enrichir les interactions sociales au sein d'un groupe hétérogène.
- Permettre des parcours d'apprentissage plus souples et progressifs.
- Offrir des repères stables et une continuité dans le parcours de l'enfant.

Conditions de réussite :

- Une organisation de classe pensée pour favoriser l'autonomie.
- Des espaces et des activités adaptés à l'hétérogénéité des élèves.
- Un suivi individualisé des progrès de chaque enfant.
- Une valorisation explicite de la coopération et de l'entraide.

FOCUS: Quelques conseils pour organiser sa classe multi-âges / multi-niveaux

- **Penser l'espace comme un levier d'autonomie** : organiser la classe en zones clairement identifiables (accueil, jeux symboliques, manipulation, calme), accessibles et évolutives, afin de permettre aux élèves de s'orienter et d'agir de manière autonome tout en restant intégrés au collectif.
- **Sécuriser les repères temporels** : installer des rituels stables et prévisibles (accueil, regroupement, transition, retour au calme), en limitant la durée des temps collectifs pour les plus jeunes.
- **Adapter le rythme des apprentissages** : privilégier des séquences courtes, répétitives et ritualisées, en acceptant une forte alternance entre exploration libre et activités guidées.
- **Organiser des temps différenciés** : prévoir des modalités de fonctionnement permettant de travailler en petits groupes, afin de concilier les besoins des enfants de moins de trois ans et ceux des autres niveaux.
- **S'appuyer sur l'autonomie progressive** : encourager les enfants à entrer seuls dans des activités simples, à choisir un espace de jeu, à ranger ou à rejoindre une activité sans sollicitation constante de l'adulte.
- **Valoriser le rôle de l'ATSEM** : mobiliser l'ATSEM dans l'accompagnement des transitions, la sécurisation des déplacements et le soutien aux activités autonomes des enfants de moins de trois ans.
- **Permettre des entrées échelonnées dans les activités** : notamment après la sieste ou les temps de repos, proposer des activités d'accueil progressif (lecture, manipulation libre, observation).
- **Penser la cohérence d'équipe** : harmoniser les pratiques entre adultes, ajuster les exigences selon les niveaux et partager une vision commune des besoins des enfants de moins de trois ans.
- **Différencier les attentes d'apprentissage** : construire des progressions adaptées au développement global (langage, motricité, socialisation, autonomie) des enfants de moins de trois ans.

La classe passerelle

La **classe passerelle** est un dispositif partenarial qui accompagne l'entrée progressive des enfants de deux à trois ans dans l'univers scolaire. À la croisée des champs éducatif, social et familial, elle vise à sécuriser la première expérience de l'école et à favoriser l'égalité des chances dès la petite enfance.

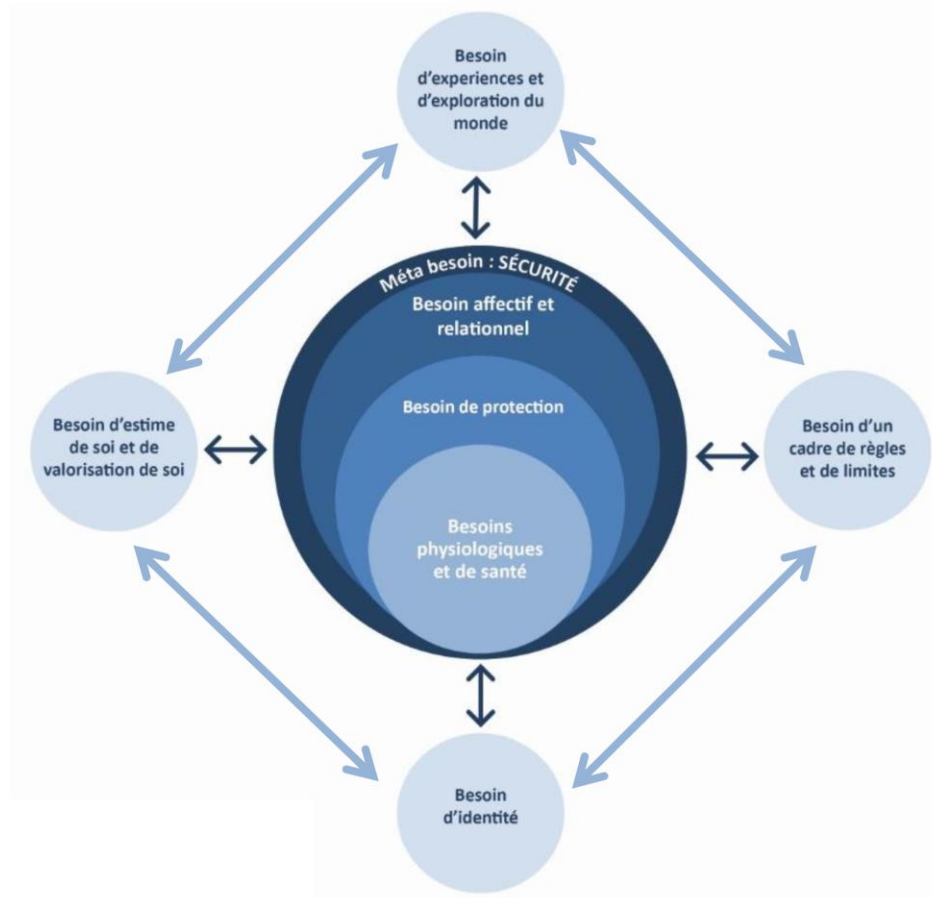
Objectifs :

- Faciliter la transition entre la famille, les modes d'accueil et l'école.
- Accompagner les enfants dans leur première socialisation.
- Renforcer le lien de confiance entre les familles et l'institution scolaire.
- Favoriser une scolarisation progressive et adaptée aux besoins des jeunes enfants.

Conditions de réussite :

- Un partenariat étroit entre l'Éducation nationale, la CAF, les collectivités et les familles.
- Une gouvernance partagée et un projet éducatif concerté.
- Un accueil progressif et souple, respectueux du rythme de chaque enfant.
- Une attention particulière portée à la coéducation et à l'accompagnement des parents.

3. Les besoins fondamentaux du jeune enfant



La démarche de consensus sur les besoins fondamentaux des jeunes enfants (2016) rappelle que le développement de l'enfant repose sur la satisfaction de **besoins physiologiques, affectifs, relationnels et de sécurité** étroitement liés. Pour les enfants de moins de trois ans, une scolarisation réussie suppose notamment le respect de leur rythme, de leur bien-être, de leurs besoins fondamentaux et la construction d'un environnement sécurisant favorisant des séparations progressives avec les familles.

Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance:
https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_du_rapport_besoins_fondamentaux_de_l_enfant.pdf

4. Quelques repères sur le développement de l'enfant

Développement affectif et social

	Entre 2 et 2 ans ½, il :	Entre 2 ans ½ et 3 ans, il :
Développement affectif et social du jeune enfant Entre 2 et 3 ans, l'enfant développe sa capacité à exprimer, comprendre et réguler ses émotions. Il construit progressivement son estime de soi, affirme sa personnalité et acquiert des compétences comme l'empathie, l'affirmation de soi ou la gestion de la frustration. Cette période est marquée par une tension entre son désir d'autonomie et son besoin d'être rassuré.	• alterne entre autonomie et besoin de réassurance ; il peut être attaché à un objet transitionnel ; • a besoin de routines prévisibles ; • commence à mieux tolérer la séparation ; • comprend et réagit aux émotions d'autrui, même s'il peut manifester des peurs soudaines ; • s'oppose encore mais accepte progressivement les limites.	• résiste aux changements de routine trop brusques ; • comprend mieux les émotions des autres et peut en parler ; • cherche encouragements et approbation ; • exprime plus clairement ses ressentis ; • manifeste ses peurs et peut demander des histoires pour les dépasser.
Relations sociales Les interactions avec les pairs reposent d'abord sur l'imitation, le jeu côte à côte et le partage d'objets. Les gestes agressifs peuvent exister mais cohabitent avec des comportements de consolation et d'affection.	• affirme son individualité ; • peut être timide face aux inconnus ; • joue près des autres mais les conflits sont fréquents ; • commence à aider, à attendre et à identifier les différences de sexe.	• exprime son affection, utilise des formules de politesse ; • joue davantage sans conflit, attend son tour, partage ; • imite les adultes et peut inventer des personnages imaginaires ; • devient plus sociable et coopératif.

Développement sensoriel et moteur

	Entre 2 et 2 ans ½	Entre 2 ans ½ et 3 ans
Motricité globale Entre 2 et 3 ans, l'enfant développe intensément ses capacités motrices. Il explore son environnement, se déplace beaucoup et a besoin d'expériences variées pour construire son équilibre, sa coordination et la maîtrise de son corps.	L'enfant marche dans différentes directions, court sans tomber, monte et descend les escaliers (deux pieds par marche), saute à pieds joints et utilise des jouets à roues. <i>Évolution</i> : marche sur surfaces étroites, meilleure coordination dans les escaliers, éviter les obstacles, sauter en avant.	Il participe à des jeux moteurs de groupe (courir, rouler, ramper), marche sur surfaces étroites en alternant les pieds, grimpe sur des structures de jeux. <i>Évolution</i> : pédaler sur un tricycle, frapper et lancer un ballon avec plus de précision, jouer en cercle, descendre les escaliers plus aisément.
Motricité fine La manipulation est essentielle : l'enfant touche, explore, assemble, tourne, ouvre et manipule pour affiner ses gestes. Sa latéralisation commence à se préciser.	Il gribouille avec une prise globale, empile des cubes, ouvre des pots, enlève certains vêtements. <i>Évolution</i> : tenir le crayon avec plus de précision, tracer cercles et croix, froisser et découper du papier, remonter une fermeture éclair.	Il tourne les pages d'un livre, manipule poignées et ciseaux, dessine des formes simples et s'applique davantage. <i>Évolution</i> : utiliser correctement des outils scripteurs, participer à des jeux de doigts, manipuler des objets variés, enfiler ou enlever ses vêtements.

Développement cognitif

Entre 2 et 2 ans ½	Entre 2 ans ½ et 3 ans
L'enfant joue à faire semblant, reconnaît formes, images et quelques couleurs. Son attention s'allonge légèrement, il commence des suites numériques et comprend des notions simples. Il évolue vers : - classer des objets ; - réussir de petits puzzles ; - saisir des repères temporels flous (« bientôt ») ; - comprendre la correspondance « un objet par personne ».	Il compare tailles et quantités, dénombre jusqu'à 3, associe objets et images, dramatise ses jeux symboliques et trie selon différents critères. Il progresse vers : - distinguer petits et grands objets ; - organiser ses actions avant de jouer ; - observer des changements naturels ; - employer des mots liés au temps (« l'heure de... ») ; - endosser des rôles imaginaires

Développement langagier

Entre 2 et 2 ans ½	Entre 2 ans ½ et 3 ans
- Utilisation des pronoms personnels (« moi », « je », « toi »). - Phrases simples de deux mots ; réponse à des questions simples. - Vocabulaire : 50 à 200 mots. - Loisirs : regarder des images, chanter des chansons. <i>Progrès</i> : participation aux conversations, description de soi, compréhension de consignes à deux étapes, récitation de comptines simples, usage approximatif du pluriel.	- Poser des questions (« qui », « quoi », « où »), répéter des phrases de cinq mots. - Vocabulaire : 750 à 2000 mots. - Capacité à se faire comprendre par adultes et pairs, raconter des événements récents, jouer à faire semblant. <i>Progrès</i> : comprendre et utiliser des mots de position et de direction, commenter des images, saisir l'intrigue d'une histoire et la représenter avec des objets, répondre à des questions complexes.

5. Sécuriser l'accueil

Le projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans:

- Le cadre de référence du dispositif qui garantit une cohérence des pratiques et une réponse adaptée aux besoins spécifiques de ce public.
- Elaboré collectivement,
- Précise les modalités d'accueil, les objectifs poursuivis, l'organisation pédagogique, la place accordée aux familles ainsi que les conditions favorisant le bien-être et le développement des jeunes enfants.

→ *Projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans de l'académie de la Réunion:*
<https://www.ac-reunion.fr/media/52269/download>

La rentrée :

- Constitue une étape essentielle pour sécuriser l'entrée de l'enfant à l'école
- Elle s'anticipe bien en amont grâce à une collaboration étroite avec les familles, à des temps de découverte de l'école et à une organisation pensée pour favoriser des séparations progressives.

→ *EDUSCOL, Ressources maternelle, La scolarisation des enfants de moins de trois ans, Une rentrée réussie :*
<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/ressc1moins3ansrentree456465pdf-74118.pdf>

6. Construire une relation de confiance avec les familles

La réussite de la scolarisation des très jeunes enfants repose sur une relation de confiance entre l'école et les familles. Les parents sont pleinement associés à l'accueil et au parcours de leur enfant grâce à une préparation progressive à la rentrée, une communication régulière et des temps de participation à la vie de la classe.

→ **Avant la rentrée:**

- Présentation du projet éducatif et du fonctionnement de la classe
- Temps de découverte parents/enfants de la classe et de son fonctionnement

→ **A la rentrée:**

- Remise possible du contrat de scolarisation établi avec la famille
- Implication des parents: fréquentation régulière, ponctualité, participation aux activités et échanges avec l'équipe enseignante

→ **Suivi et communication:**

- Avec des outils: cahier de réussites, carnet de progrès, temps d'accueil, activités partagées dans la classe
- Accompagnement des parents dans leur rôle éducatif via des échanges avec des professionnels et des liens avec les ressources de l'école ou du quartier (associations, dispositifs locaux...)

7. Organiser un environnement adapté

L'aménagement de la classe doit **répondre aux besoins spécifiques** des enfants de moins de trois ans:

- Assurer la sécurité affective
- Répondre aux besoins physiologiques
- Satisfaire les besoins moteurs
- Répondre aux besoins relationnels
- Satisfaire les besoins sensoriels

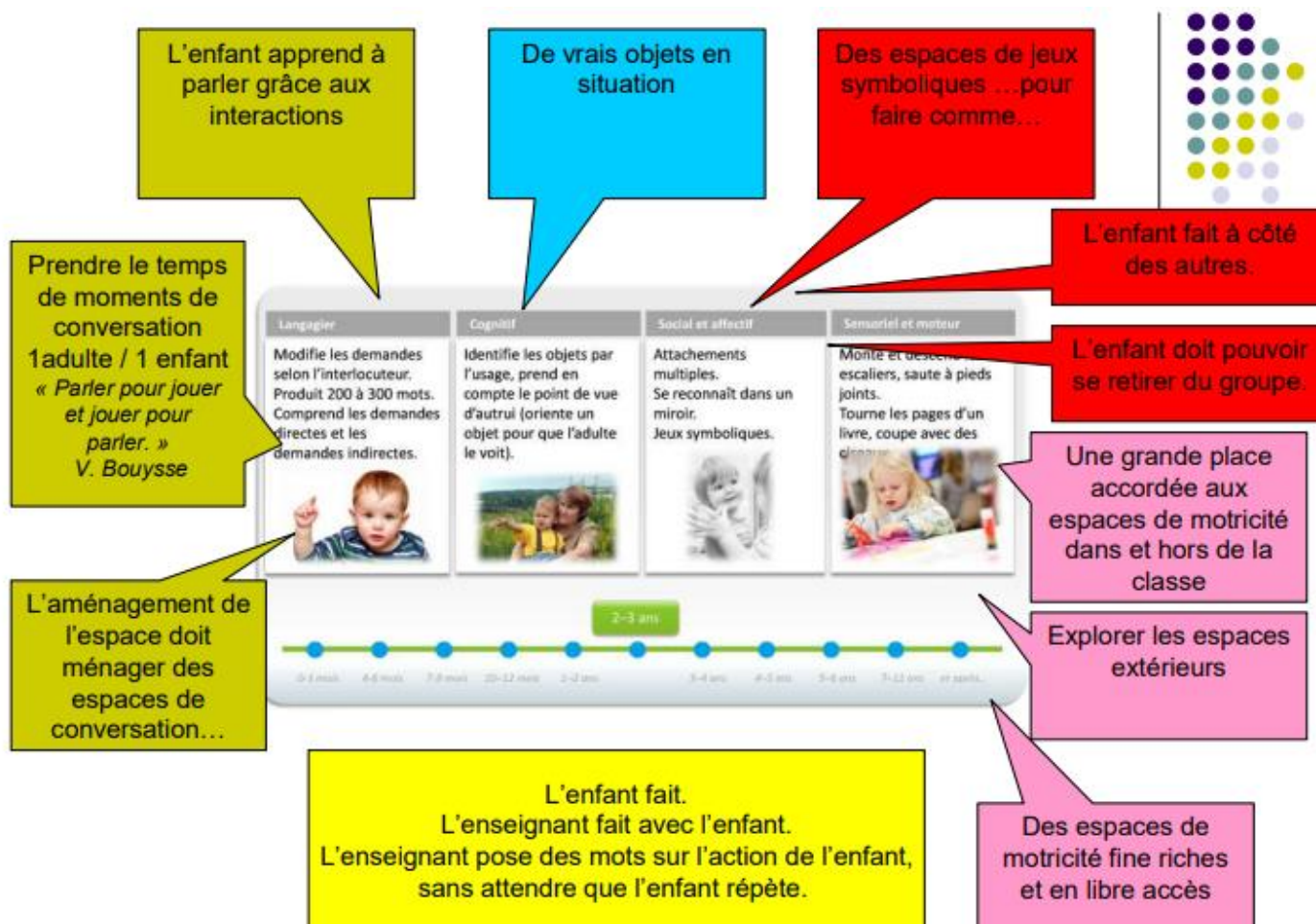
EDUSCOL, Ressources Maternelle, La scolarisation des moins de trois ans, Un aménagement de l'espace bien pensé:

<https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/ressc1moins3ansamenagement456463pdf-74124.pdf>

Des espaces sont donc incontournables :

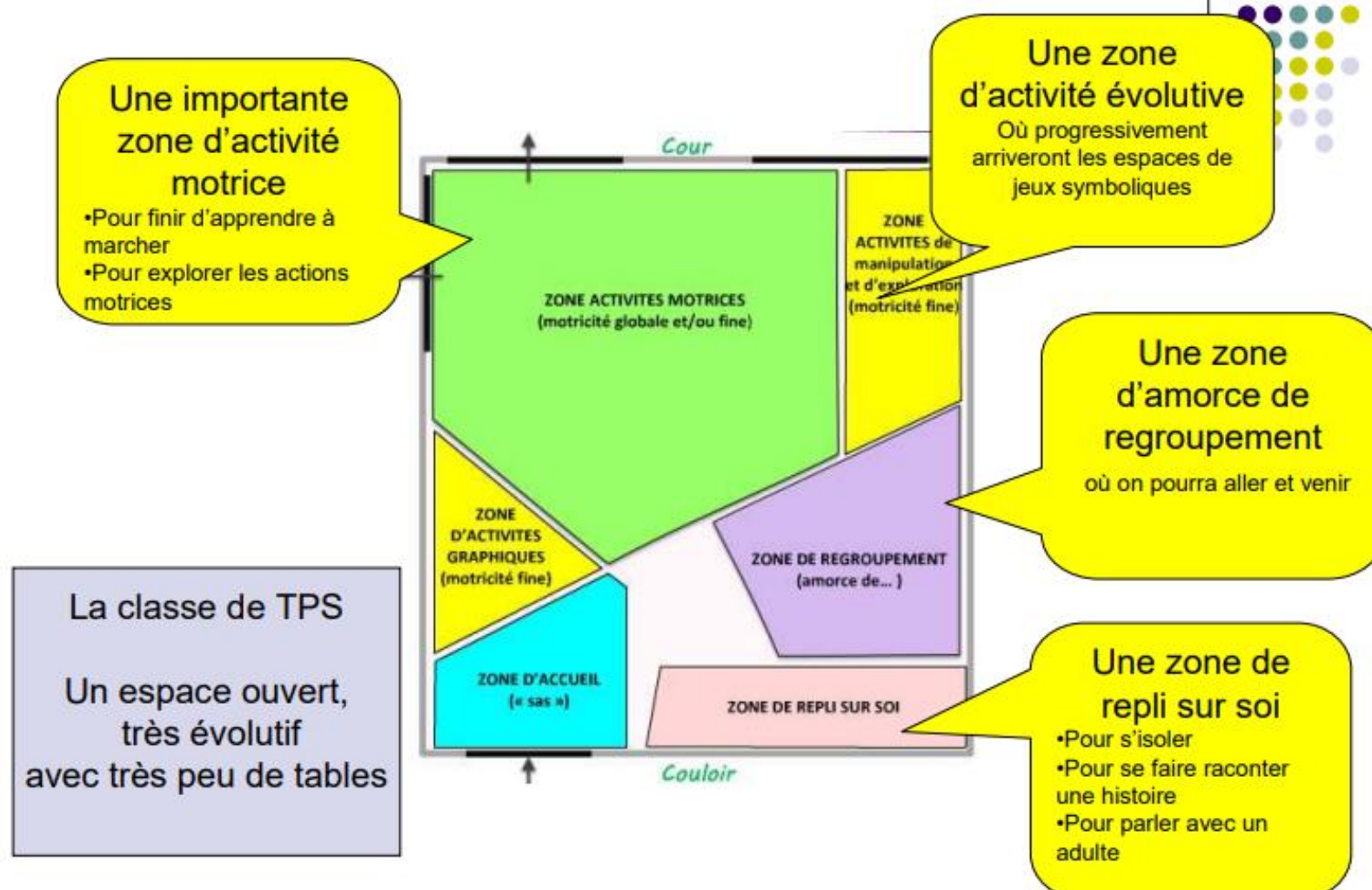
- **Espace moteur** : dans la classe ou dans un lieu attenant pour courir, grimper, se déplacer.
- **Espace d'activités** : grande table et organisation en coins pour encourager la participation sans imposer.
- **Espace de regroupement** : suffisant pour comptines et histoires.
- **Grands coins symboliques** : maison, poupées, cuisine, garage... en veillant à une représentation équilibrée des rôles et des métiers.
- **Espaces de manipulation** : dessin, peinture, bacs sensoriels, constructions.
- **Espace livres** : confortable, permettant à l'adulte de s'asseoir avec un ou plusieurs enfants, avec des ouvrages proposant des modèles variés de personnages féminins et masculins.
- **Espace repos** : confortable et calme.
- **Espace personnel** : casiers individuels pour vêtements et objets personnels, avec repères visuels (photo, prénom) pour soutenir l'autonomie, en évitant les codes de couleur stéréotypés.

Le développement de l'enfant entre 2 et 3 ans: quelle implication dans l'aménagement de l'espace?



Académie de Strasbourg, Le développement de l'enfant entre 2 et 6 ans et ses conséquences pour la classe: https://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/wp-content/uploads/2019/04/01_les_etapes_du_developpement_de_l_enfant_et_consequences_pour_la_classe_-_copie.pdf

Le développement de l'enfant entre 2 et 3 ans: quelle implication dans l'aménagement de l'espace?



Académie de Strasbourg, Le développement de l'enfant entre 2 et 6 ans et ses conséquences pour la classe: https://cpd67.site.ac-strasbourg.fr/actions/wp-content/uploads/2019/04/01_les_etapes_du_developpement_de_l_enfant_et_consequences_pour_la_classe_-_copie.pdf

Aménager des zones d'activités orientées vers la motricité globale

Afin de répondre aux besoins moteurs des jeunes enfants, la classe doit permettre une circulation libre entre les différents espaces et offrir un accès permanent à des matériels favorisant les explorations motrices : modules à grimper, tunnels, rampes, blocs de mousse, porteurs, jeux à pousser, à tirer ou à faire rouler, ainsi que des espaces pour se cacher.

Après la période d'adaptation, certains de ces équipements peuvent être progressivement installés dans d'autres lieux de l'école (salle de motricité, espace extérieur). Devenus familiers, ils constituent des repères rassurants qui accompagnent les enfants dans la découverte et l'appropriation de nouveaux espaces.



Source: Académie de Bordeaux



Source: Académie La Réunion



Source: Académie de Poitiers



Source: Académie de Lille

Aménager des zones d'activités orientées vers la manipulation et la motricité fine

La zone dédiée aux activités de manipulation et de motricité fine propose, dans un premier temps, des expériences favorisant l'exploration sensorielle, la préhension, l'encastrement, le transvasement, l'assemblage ou encore la construction. Pensée de manière évolutive, elle s'enrichit progressivement de supports et d'objets permettant l'émergence du jeu symbolique. Les enfants peuvent ainsi passer peu à peu de l'action sur les objets à leur représentation, en développant leur imagination, leur langage et leurs premières interactions sociales à travers des scénarios de jeu simples et proches de leur vécu.



Source: Académie de Poitiers



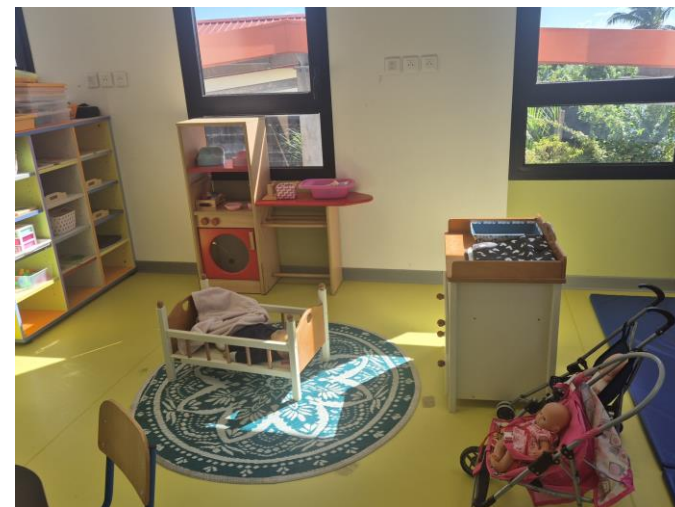
Source: Académie de Poitiers



Source: Académie de La Réunion



Source: Académie de Poitiers



Source: Académie de La Réunion

Aménager des zones d'activités orientées vers la motricité fine et le graphisme

les espaces dédiés à la motricité fine et au graphisme sont conçus comme des lieux d'exploration progressive, répondant au besoin fondamental de laisser des traces, d'expérimenter des gestes variés et de manipuler différents outils scripteurs.

L'aménagement propose des supports diversifiés (chevalets, tableaux, tables, sols, pistes sensorielles de sable, semoule, farine ou pâte à modeler) ainsi qu'une grande variété de papiers de formats, textures et résistances différentes, afin de permettre l'expérimentation et l'adaptation des gestes.

Les enfants peuvent y investir librement l'espace, tester des mouvements amples ou plus précis, et découvrir progressivement les effets produits par des outils variés (pinceaux, rouleaux, éponges, brosses, crayons, feutres, craies, pastels, mais aussi objets naturels).

Cette diversité favorise la construction des coordinations motrices fines, tout en donnant du sens aux traces produites, qui deviennent supports de communication, de plaisir et d'expression. L'espace, évolutif, accompagne ainsi le passage d'une exploration sensorielle globale vers des gestes plus intentionnels et une première appropriation du geste graphique.



Source: Académie de Lyon



Source: Académie de Normandie



Source: Académie de Normandie



Source: Académie de Créteil

Aménager des zones de repli sur soi

Les zones de repli sur soi, conçues comme des coins d'apaisement et de refuge, offrent des espaces sécurisants pour s'isoler temporairement du groupe et réguler leurs émotions.

- Le coin lecture y occupe une place privilégiée, installé dans un endroit calme, bien éclairé par la lumière naturelle et éloigné des zones de passage. Il peut être aménagé avec un grand tapis molletonné, des petites banquettes ou fauteuils et des poufs aux couleurs attrayantes, ainsi qu'un meuble présentoir adapté permettant de limiter le nombre d'ouvrages accessibles : livres cartonnés, livres tactiles, imagiers et jeux d'images en lien avec la vie quotidienne et des personnages familiers.
- Le coin repos prolonge cette logique d'apaisement avec des matelas en mousse, des estrades, des coussins et des espaces partiellement cloisonnés favorisant le retrait et le « se cacher ». Il peut être complété par des éléments sensoriels et rassurants tels que des mobiles, de la musique douce ou des casiers à doudous. Enfin, des blocs de mousse modulables permettent de transformer l'espace selon les besoins des enfants, en banquette ou en couchette, afin d'accompagner au mieux leurs besoins de repos, d'observation ou de retrait temporaire.

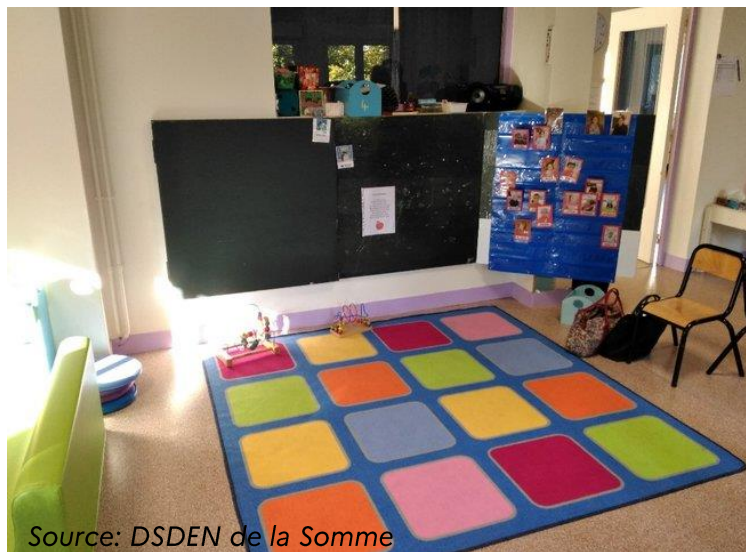


Aménager la zone de regroupement

La zone de regroupement ne nécessite pas d'être installée immédiatement sous une forme structurée. Les premières semaines, l'accueil individualisé est privilégié afin de sécuriser chaque enfant et de respecter ses besoins d'adaptation. L'espace de classe reste alors largement ouvert pour des activités de manipulation, d'exploration et de locomotion, ainsi que pour des temps calmes. La parole de l'adulte joue un rôle essentiel pour accompagner, rassurer et installer les premiers repères.

Un premier temps de regroupement peut toutefois être proposé de manière très souple, sans exigence de participation collective : l'enseignant s'installe dans un espace identifié et accueille quelques enfants autour d'activités courtes (chanson, comptine, histoire simple, marotte). Ces moments brefs et ritualisés sont répétés dans la journée afin de favoriser leur appropriation progressive.

Au fil des semaines, la zone de regroupement se structure progressivement (tapis, banc, petites chaises) en fonction de la disponibilité des enfants. Les rituels s'installent avec souplesse, évoluent dans le temps et deviennent des repères sécurisants, tandis qu'un accompagnement individualisé est proposé aux enfants les moins disponibles pour ces temps collectifs.



Aménager une zone d'accueil

L'espace accueil constitue un lieu de transition et de communication quotidienne avec les familles, venant en complément de l'espace parents de l'école. Organisé de manière lisible et fonctionnelle, il permet les échanges rapides avec l'enseignant et sécurise les premiers temps de séparation.

Il comprend:

- des rangements individualisés pour les objets de la maison (doudous, sucettes, sacs personnels);
- des outils de communication : panneau d'information pour les messages du jour et les anticipations;
- Des espace d'affichage valorisant les productions des enfants, en veillant à ce que chacun y soit représenté.

Il peut également présenter des repères institutionnels (emploi du temps, projet de classe, consignes de sécurité) et des supports de liaison comme le cahier de vie ou un album photo retraçant la vie de la classe.

Enfin, il peut intégrer les informations liées au périscolaire (cantine, garderie), afin d'assurer une continuité claire et sécurisante entre les différents temps de la journée de l'enfant.

8. Organiser le temps

L'organisation du temps en classe repose sur la prise en compte des rythmes individuels et des besoins physiologiques de chacun. La journée est structurée autour de repères stables et ritualisés (accueil, regroupement, temps d'activités, repas, sieste, départ), tout en restant suffisamment souple pour s'adapter aux variations d'attention, de fatigue et d'engagement des enfants.

Les temps d'apprentissage s'inscrivent dans de courtes séquences, souvent répétées, alternant activités dirigées, explorations libres et moments de retour au calme.

Cette organisation progressive permet de sécuriser les enfants, de favoriser leur autonomie et de soutenir leur entrée dans les premiers apprentissages scolaires dans un climat serein et prévisible.

Focus: La rentrée échelonnée

La rentrée échelonnée fait obligatoirement l'objet d'une large communication:

- Elle doit être courte.
- Elle est inscrite à l'ordre du jour du dernier conseil d'école de l'année scolaire.
- Elle est donnée sous forme d'information individuelle aux familles au moment de l'inscription.
- Elle fait l'objet d'un affichage dans les locaux scolaires.

L'information est transmise à la mairie ainsi qu'à l'inspecteur/trice de la circonscription qui en valide le principe en fin d'année scolaire précédant la rentrée.

La rentrée échelonnée ne doit pas avoir pour conséquence une scolarisation à temps partiel.

La rentrée échelonnée ne peut pas être imposée aux parents qui, pour des raisons personnelles ou professionnelles, ne pourraient pas s'organiser.

Focus: L'aménagement du temps scolaire

La demande d'aménagement est adressée par les personnes responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale pour décision. Lorsque l'avis est favorable, l'aménagement demandé sera mis en œuvre à titre provisoire. Cet aménagement n'a pas vocation à perdurer sur l'année (une à deux périodes maximum). Des rencontres régulières avec les familles sont indispensables pour faire le point et augmenter le temps de présence à l'école au fur et à mesure de l'année scolaire jusqu'à la scolarisation à temps plein. Ainsi, une première réunion de suivi est à prévoir au cours du premier trimestre suivant la date de mise en œuvre de l'aménagement du temps scolaire. Pour les enfants malades ou en situation de handicap, le PAI et/ou PPS pourront faire apparaître des aménagements de la fréquentation scolaire

→ *Formulaire de demande d'aménagement du temps scolaire: <https://www.ac-reunion.fr/media/49088/download>*

Organiser les différents temps de la matinée

Accueil <i>30 minutes</i>	- Accueil échelonné dans la classe - Conversation avec les parents, échanges avec les parents, les enfants - Libre choix d'activités guidées dans : - o Ateliers fixes libres : cuisine, coin poupée, bibliothèque, garage, constructions - o Ateliers tournants libres : manipulation, graphisme - o Rituels de l'étiquette de présence et du « fruit » avec les parents. - o Lecture du cahier de vie, album des photos de vie de la classe (langage) - Rituel du rangement
Regroupement <i>10 à 15 minutes</i>	- Vérification des absences et des présences en compagnie des parents - Comptines, chants, jeux de doigts, - Histoire du jour : Il s'agit de donner le goût de lire, d'entrer dans l'univers de la littérature enfantine. - Présentation du programme de la matinée : qu'est-ce qu'on va faire ?
Motricité <i>30 minutes</i>	- Organisé quotidiennement, de préférence sur des créneaux où les enfants sont disponibles et en forme (plutôt en début de matinée). Il s'agit de proposer - Des temps courts mais fréquents, intégrés dans la routine de la journée, afin de respecter les capacités d'attention et d'engagement. - Privilégier la liberté de mouvement, l'exploration spontanée et la variété des actions motrices (ramper, grimper, sauter, lancer, s'équilibrer), dans un espace sécurisé et suffisamment riche en matériel. - L'adulte accompagne sans surdiriger, observe les initiatives des enfants et verbalise les actions pour soutenir la prise de conscience corporelle..
Récréation <i>30 minutes</i>	- Collation: Les enfants sont à table pour déguster les fruits, les nommer et exprimer ses goûts, ses besoins. - Récréation sécurisée : cubes et engins à tirer/pousser/transporter...
Ateliers	Des activités à la carte couvrant les différents domaines d'apprentissages du programme en mobilisant les différentes modalités d'apprentissages (apprendre en jouant, apprendre en mémorisant et en se remémorant, apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes concrets, apprendre en s'exerçant).

Associer les parents au quotidien

- **Présence progressive dans la classe** : le parent peut être présent lors des premiers jours pour dédramatiser la séparation, sur plusieurs semaines et de manière dégressive selon les besoins de l'enfant.
- **Participation aux activités spécifiques** : le parent peut accompagner l'enfant dans des activités motrices par exemple ou sur le temps d'accueil.
- **Valorisation de l'image parentale** : projets mettant en évidence les compétences des parents au sein de l'école.
- **Rencontres régulières avec l'enseignant** : ateliers parent enfant et échanges pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école et ses pratiques pédagogiques.
- **Formation et information** : offrir des formations ou un espace d'information au sein de l'école, pour aider les parents à accompagner efficacement leur enfant.

Quelques repères pour organiser l'après-midi pour les enfants de moins de trois ans

Sieste	L'organisation de la sieste doit avant tout s'appuyer sur une observation fine des besoins de sommeil des enfants, afin d'adapter les placements et de permettre des sorties facilitées pour les enfants aux rythmes courts. Les conditions d'endormissement doivent être sécurisantes et ajustées (modulation de la luminosité et la mise en place d'un environnement calme et stable). L'accueil des enfants à la sieste doit rester souple et inclusif, y compris pour ceux arrivant après un repas ou un repos à la maison, en anticipant des places disponibles et en réfléchissant collectivement aux modalités d'accueil les plus adaptées. La sieste doit évoluer progressivement dans l'année : des aménagements peuvent permettre des temps de repos plus courts ou différenciés, favorisant ensuite une reprise d'activité plus fluide et respectueuse du rythme de chacun. Le réveil est organisé de manière échelonnée, afin de permettre à chaque enfant de se lever à son rythme, tout en développant des compétences d'autonomie (s'habiller, se chausser, se déplacer, se préparer à la reprise des activités). Il est recommandé de définir et de communiquer clairement aux familles des modalités d'accueil de la sieste à l'école, en encourageant, lorsque cela est possible, un retour des enfants après leur sieste à domicile. Cette organisation doit être construite en équipe et expliquée dès le début de l'année afin de favoriser la cohérence et la coopération avec les familles.
----------------------	---

Apprentissages	Les temps d'apprentissage doivent être pensés en lien étroit avec le rythme des enfants avec une entrée douce dans les activités. Ce temps de transition peut s'appuyer sur des activités simples et sécurisantes (regarder des albums, jeux libres, observation, écoute d'histoires, échanges avec l'adulte ou les pairs), permettant à chaque enfant de rejoindre progressivement le groupe et les apprentissages. L'enseignant peut, en parallèle, conduire des ateliers dirigés avec un petit groupe, adaptés aux capacités d'attention des jeunes enfants. Les apprentissages doivent être variés, courts et organisés dans un cadre structuré, tout en respectant les capacités d'attention limitées. L'emploi du temps prévoit des alternances entre activités autonomes, ateliers guidés et temps collectifs. Un temps de regroupement peut être proposé en cours ou en fin d'après-midi, dont la durée est ajustée en fonction des besoins du groupe et des projets de classe. Il peut prendre des formes diverses : lecture d'album, expression corporelle ou danse, écoute musicale, ou encore temps de bilan et de retour sur les apprentissages.
Récréation	Les élèves qui font la sieste ont un après-midi court donc la récréation n'est pas nécessaire. Toutefois on peut envisager un temps à l'extérieur pour des activités anticipées dans différents domaines selon les projets : activités physiques (« roule », « glisse », orientation), explorer le monde (jeux d'eau, ramasser des marrons...) Les élèves qui se réveillent de la sieste ne sont pas dans de bonnes conditions pour aller jouer à l'extérieur dès leur réveil.

Focus: La récréation

Les enfants de moins de trois ans ont besoin de se dépenser physiquement, d'explorer librement leur environnement, de rencontrer d'autres enfants et d'observer le monde qui les entoure. Cependant, la sécurité reste prioritaire, et le passage dans un nouvel espace peut être source d'appréhension.

La cour de récréation, souvent très vaste pour les tout-petits, peut être introduite progressivement : au début de l'année, de courtes sorties du groupe sont organisées, accompagnées par l'enseignant(e) et l'ATSEM ou l'EJE, pour permettre aux enfants de changer de milieu, de s'aérer et de découvrir progressivement les espaces.

Par la suite, il est préférable de différer le temps de récréation de celui des autres classes. La récréation traditionnelle ne correspond pas toujours aux besoins des tout-petits.

On peut alors envisager un temps structuré : par exemple, dix minutes de jeux individuels pour explorer en autonomie, suivies de dix minutes de mixité avec les plus grands.

La récréation est un moment éducatif qui rythme la journée, incluant le temps d'hygiène et de goûter. Elle ne doit pas avoir lieu après la sieste et, selon sa pertinence, se positionne idéalement en milieu de demi-journée, plutôt qu'en début ou en fin de journée.

Source: Vade-mecum pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans, Académie de la Réunion

Focus: Le besoin de repos chez un enfant de 2-3 ans

Entre 2 et 3 ans, le sommeil reste un besoin majeur ; le sommeil nocturne et la sieste doivent permettre d'atteindre un total global d'heures adapte au développement : l'enfant a besoin d'environ **11 à 14 h de sommeil par 24 h**. Le sommeil — nuit et repos diurne — ne se résume pas à de la récupération physique : il joue un rôle essentiel dans la maturation du cerveau, la régulation émotionnelle, le développement cognitif, la mémoire et les apprentissages.

Modalités recommandées pour la sieste / le repos à l'école ou en accueil

- **Moment** : idéalement juste après le repas du midi, en début d'après-midi. Cette organisation correspond au besoin de récupération après les activités du matin.
- **Durée** : pour les enfants de 2-3 ans qui dorment encore, une sieste d'environ **1h à 1h30** (un cycle complet de sommeil) est recommandée.
- **Flexibilité et individualisation** : la sieste ne doit pas être imposée de façon uniforme. Certains enfants dormiront, d'autres auront besoin simplement d'un moment calme. A cet âge, en particulier, les besoins varient beaucoup d'un enfant à l'autre.
- **Réveil** : le réveil après la sieste peut être échelonné et en douceur, sans précipitation ni agitation, pour respecter le rythme de l'enfant.
- **Espace de repos** : il est souhaitable d'aménager un coin calme, confortable et rassurant — un cadre distinct du jeu ou des activités. L'obscurité totale n'est pas indispensable : l'objectif est le repos, pas d'imiter la nuit.
- **Temps calme alternatif** : pour les enfants qui ne dorment pas, prévoir un temps de calme — lecture, histoires, activité douce — afin de ne pas les exclure ou créer d'agitation.
- **Cohérence maison / école** : la coéducation entre parents et professionnels est essentielle. Il faut veiller à la continuité des rythmes de sommeil (sieste + nuit), partager les habitudes et observer les signes de fatigue.

Source: Vade-mecum pour l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans, Académie de la Réunion

9. Des gestes professionnels pour accueillir des enfants de moins de trois ans

L'enseignant accueillant des enfants de moins de trois ans adopte des gestes professionnels spécifiques, adaptées à leur développement affectif, social et cognitif encore en construction.

- **Installer un cadre sécurisant** : présence stable et rassurante de l'adulte, accueil individualisé des enfants, routines claires et régulières, accompagnement attentif des transitions (séparation, activités, regroupements), invitation à participer aux activités sans obligation
- **Soutenir le développement socio-émotionnel** : mise en mots des émotions et des besoins, aide à l'identification et à la régulation des émotions, médiation dans les interactions entre enfants, soutien à la socialisation progressive (*vigilance sur la posture de contrôle, mettre des mots sur des maux, surtout pour les élèves qui ne parlent pas...*)
- **Reconnaître le jeu comme moteur d'apprentissage** : proposition de situations simples et exploratoires, respect du jeu libre comme activité essentielle (*qui se structureront au fil de l'année*), observation fine des démarches de l'enfant, interventions discrètes pour soutenir ou relancer l'activité (*jouer avec les enfants, se mettre à leur hauteur*)
- **Respecter la singularité de chaque enfant** : adaptation au rythme individuel, différenciation naturelle des attentes, valorisation des progrès et réussites, absence de comparaison entre enfants (*forme de lâcher prise/pas de laisser faire !*)
- **Valoriser les réussites par des feedbacks positifs** : encouragements verbaux explicites et adaptés à l'âge, valorisation immédiate des initiatives et progrès, reformulation positive des actions de l'enfant, renforcement de la confiance en soi et du sentiment de compétence

10. Travailler en équipe: Le binôme PE / ATSEM

Le binôme PE–ATSEM constitue un pilier de la qualité d'accueil des enfants de moins de trois ans : fondé sur la complémentarité des rôles, la communication et la coordination des interventions, il garantit un cadre sécurisant, cohérent et bienveillant favorisant le bien-être, l'autonomie, la socialisation et les premiers apprentissages.

- **Coéducation avec les familles** : accueil conjoint, communication cohérente et complémentaire.
- **Accompagnement des apprentissages** : l'enseignant pilote les apprentissages ; l'ATSEM apporte un soutien éducatif et matériel favorisant l'autonomie, la socialisation et le bien-être.
- **Hygiène et bien-être** : tous les professionnels contribuent aux soins d'hygiène ; les changes et l'aide à la continence sont assurés prioritairement par l'ATSEM.
- **Inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers** : participation de l'ATSEM à l'accueil et à l'accompagnement dans le cadre défini par l'enseignant et les projets individualisés, sans se substituer à l'AESH.
- **Sécurité et surveillance** : responsabilité de l'équipe enseignante, avec l'appui de l'ATSEM selon l'organisation de l'école et les besoins des élèves.
- **Sorties scolaires** : accompagnement des élèves par l'ATSEM sous la responsabilité de l'enseignant.

11. Travailler en équipe en classe passerelle : le trinôme PE / ATSEM / EJE

Dans les classes passerelles, l'accueil des enfants de deux à trois ans s'appuie sur un travail en équipe pluriprofessionnelle associant le **professeur des écoles (PE)**, l'**ATSEM** et l'**éducateur de jeunes enfants (EJE)**. Ce trinôme constitue un levier essentiel pour garantir un accompagnement global, cohérent et sécurisant des jeunes enfants et de leurs familles.

La complémentarité des trois professionnels permet de croiser les regards et les compétences :

- Le PE assure la responsabilité pédagogique et la continuité avec les apprentissages de l'école maternelle,
- L'ATSEM soutient les besoins du quotidien et la vie de classe,
- L'EJE apporte son expertise du développement du jeune enfant et de la relation aux familles.

Ce travail conjoint favorise une attention fine aux besoins individuels, une grande souplesse dans les modalités d'accueil et une forte qualité de la coéducation.

La coordination régulière du trinôme permet d'harmoniser les pratiques, de sécuriser les transitions et de construire un environnement stable, bienveillant et adapté aux spécificités de la petite enfance.

Ressources

- Académie de la Réunion, La scolarisation des enfants de moins de trois ans, <https://www.ac-reunion.fr/la-scolarisation-des-enfants-de-moins-de-trois-ans-128676>
- Académie de la Réunion, La lettre des maternelles, <https://www.ac-reunion.fr/maternelle-la-lettre-des-maternelles-131772>
- Académie de Poitiers, L'aménagement de l'espace pour scolariser des élèves de moins de trois ans, <https://ww2.ac-poitiers.fr/dsden17-pedagogie/spip.php?article1158>
- Académie de Lille, Organisation de l'après-midi en TPS/PS, <https://pedagogie-nord.ac-lille.fr/docuweb/premiere-scolarisation59/docs/3-apres-midi-en-tps-ps.pdf>